

CONDUIRE UN CHŒUR : de la répétition au concert

• 23CDR01 •

Formation à la direction de chœur d'octobre 2023 à juin 2024 à Tours (37)
avec chœur d'application

Savoir conduire un chœur, dans tous les cas, c'est être l'élément unificateur qui permet à des individus de faire de la musique **ensemble**. Cela requiert de nombreuses compétences, bien au-delà de la simple maîtrise gestuelle. Cette formation vise à sensibiliser les participant·e·s à la nécessité de posséder cet éventail de savoirs et de savoir-faire, et à leur fournir les outils nécessaires à leur acquisition. Neuf journées de travail permettront ainsi d'aborder les problématiques de répertoire (relevant d'esthétiques variées), de construction des répétitions, d'écoute, de gestuelle, etc., ainsi que de posture relationnelle. Le champ d'expériences sera constitué du groupe formé par les stagiaires, d'un chœur d'application et, si le ou la stagiaire est déjà en activité, de son propre chœur.

Formatrice : Isabelle Faës

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

1. Être capable de définir un projet avec et pour le groupe et de le conduire dans la durée
2. Être capable, en répétition, d'organiser un travail collectif motivant et gratifiant pour chaque choriste
3. Maîtriser la conduite de répétition, avoir un discours et une gestuelle adaptés
4. En concert, savoir rassembler dans l'unité, donner à chacun·e la plénitude de ses responsabilités
5. En concert, avoir une posture et une gestuelle adaptées

LIEUX, DATES, HEURES ET DURÉE

Lieu : Auditorium de musicologie • 5 rue François-Clouet • 37000 TOURS

Dates : Samedis 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre, 20 janvier, 17 février, 16 mars, 6 avril, 25 mai, 15 juin

Horaires : 9h30-12h30 / 14h-17h00

Durée de la formation : 54 h

Le temps de travail personnel est évalué à : 1 à 2 heures par semaine.

PUBLIC

Nombre de stagiaires : min 8 - max 12

Public : toute personne ayant les bases musicales nécessaires souhaitant s'initier à la direction de chœur ; tout·e chef·fe, débutant·e ou en activité, sans formation longue en direction et souhaitant vérifier ses compétences, en acquérir de nouvelles et questionner sa pratique (chef·fe·s autodidactes bienvenu·e·s).

PRÉREQUIS

Niveau de formation musicale permettant de lire et comprendre une partition polyphonique, autonomie dans la maîtrise des partitions (déchiffrage aisé ou a minima capacité à préparer les partitions à domicile).

Ces prérequis seront vérifiés lors du remplissage du formulaire d'inscription, ou d'un entretien téléphonique.

OBJECTIFS OPERATIONNELS (acquis visés et évalués pendant et à l'issue de la formation)

A l'issue de la formation le ou la stagiaire sera en capacité de :

- Conduire un projet choral : organiser son année, sa répétition, préparer un concert
- Choisir un répertoire adapté à son chœur tout en osant expérimenter
- Animer une séance de travail musical :
 - Concevoir et réaliser un "échauffement" adapté au groupe concerné et à la séance qui suit
 - Construire une séance de répétition
 - Définir une stratégie d'apprentissage et de travail adaptée à la partition
 - Maîtriser les gestes indispensables de la direction (départs, "battue", finales, expressivité, etc.)
 - Entendre les différents pupitres ou *a minima*, connaître les outils permettant d'accéder à cette compétence
 - Choisir les outils de remédiation adaptés en fonction des problèmes rencontrés (justesse, polyphonie, timbre global)
- Placer son groupe dans l'espace en fonction de l'acoustique, placer les choristes à l'intérieur des pupitres pour améliorer le son du chœur
- Concevoir des outils pour aider l'apprentissage des choristes (enregistrements, fichiers midi)
- Conduire en concert une pièce peu complexe en procurant du plaisir au chœur, au public et à lui-elle-même
- Entamer une réflexion sur l'éthique du ou de la chef-fe de chœur : préciser sa position dans le groupe et adopter une posture favorisant le travail collectif

CONTENU DE LA FORMATION

- Travail "à la table" à partir des partitions sélectionnées : définition du projet musical et du projet pédagogique, planning et stratégies d'apprentissage, repérage des difficultés potentielles (pour le-la chef-fe et/ou pour les choristes), construction de l'échauffement adapté
- Répertoire varié permettant de balayer les situations : une pièce de musique actuelle à 3 voix mixtes, une pièce classique, une pièce contemporaine, etc.
- Exercices pratiques et expérientiels avec le groupe de stagiaires : gestuelle (départs, finales, battue, etc.), placement du chœur et des choristes, apprentissage oral
- Apports de la formatrice et échanges entre stagiaires : spécificité de l'instrument-voix, recherche de répertoire, conception d'outils pour les choristes, organisation générale
- Échanges collaboratifs organisés : éthique du-de la chef-fe de chœur
- Observation active, critique et force de proposition du travail de la formatrice avec le chœur d'application
- Mises en situation avec le chœur d'application (une restitution clôturera la formation)
- Un espace partagé regroupera les ressources pédagogiques (supports théoriques, partitions, lien vers les ressources vidéo, audio, etc.)

FORMATRICE

Isabelle Faës

Passionnée de musique et de chant collectif, mais aussi éminemment curieuse de notre monde contemporain, de son spectacle vivant, de sa littérature et de toutes les formes que prend aujourd'hui la création artistique, elle dirige actuellement le Chœur ElaNaveVa. L'ensemble explore un répertoire contemporain et privilégie les rencontres et partenariats avec des personnalités artistiques de tous horizons, afin d'inventer des spectacles rompant avec le traditionnel concert de chant choral. Professeure Agrégée de Musique et de Chant Choral, Isabelle Faës dirigeait jusqu'à récemment une chorale pop-rock d'adolescent-e-s dont les spectacles originaux sont réputés avoir renouvelé le genre du concert scolaire. Elle dirige en outre depuis 2016 les chœurs du Département de Musicologie de Tours et intervient en tant que formatrice auprès de diverses institutions. "Conductrice" plutôt que "cheffe de chœur", elle a forgé sa technique de direction en suivant les cours de multiples enseignant-e-s mais revendique principalement l'influence pédagogique de Guy Maneveau et la technique que lui a enseignée le compositeur et chef d'orchestre Jean-Jacques Werner.

CHŒUR D'APPLICATION

Chœur éphémère constitué pour l'occasion, s'appuyant sur la présence de choristes confirmé-e-s d'ensembles tourangeaux.

TARIFS DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

Prise en charge employeur ou fonds d'assurance formation : 1400 €

ou Financement personnel : 585 € (paiement en 9 fois possible : 65 €/mois)

ou Tarif étudiant, moins de 26 ans sans emploi : 135 € (paiement en 9 fois possible : 15 €/mois)

Cette formation peut être financée totalement ou en partie par les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue :

- si vous êtes salarié-e, votre employeur peut financer cette formation avec l'aide de votre OPCO (Uniformalion) ou dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise ;
- si vous êtes indépendant (micro/auto-entreprise, intermittent du spectacle) vous pouvez faire appel à votre fonds d'assurance formation (Afdas, Agefice, Agefiph...).

Contactez-nous, nous pouvons vous aiguiller.

Cette formation n'étant pas rattachée à une certification, les crédits de MonCompteFormation ne peuvent pas être mobilisés pour la financer.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 7 juillet et jusqu'au **2 octobre 2023**.

Pré-inscription obligatoire par le formulaire accessible en ligne : <https://forms.gle/vE4jJ64yMLuQtVBt8>

Après vérification des pré-requis, et de vos besoins en formation, le Cεpravoι vous confirmera votre inscription.

Pour une prise en charge du coût de la formation par l'employeur ou un OPCO ou fonds d'assurance de formation, une fiche de renseignement administrative est à retourner au Cεpravoι, en téléchargement sur cette [page](#), rubrique COMMENT S'INSCRIRE ?.

Information et inscription :

CEPRAVOI • Geneviève Herbreteau, coordinatrice de la formation • genevieve.herbreteau@cepravoι.fr • 02 47 50 74 15

HANDICAP

Le Cεpravoι accueille les stagiaires en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référente handicap avant votre inscription pour que nous puissions adapter la formation.

Référente handicap : Céline Morel-Bringollet, directrice • celine.morel@cepravoι.fr • 02 47 50 70 02

EVALUATIONS DES ACQUIS ET QUALITÉ DE LA FORMATION

Cette formation entre dans le cadre règlementé de la formation professionnelle.

Inscription à la formation :

Après une pré-inscription administrative auprès du Cεpravoι, l'entrée en formation est subordonnée à la vérification de l'adéquation entre les besoins du stagiaire et le programme de la formation. Pour cela, les réponses à un questionnaire à remplir en ligne par le stagiaire seront soumises à l'approbation de la formatrice. La décision finale d'inscription du stagiaire revient au Cεpravoι. L'inscription est confirmée par la signature de la convention de formation ou du contrat de formation.

Évaluation des acquis :

L'évaluation des acquis de la formation aura lieu tout au long de formation et portera sur chacun des objectifs pédagogiques énoncés. Elle reposera sur (non-exhaustif) :

- la réalisation d'un échauffement
- la construction d'un plan de séance de répétition
- la mise en situation avec le chœur d'application
- la mise en situation lors du concert final

Évaluation de la qualité de la formation :

- à mi-parcours : questionnaire de satisfaction écrit en ligne
- en fin de formation : questionnaire de satisfaction écrit et bilan à chaud oral
- six mois après la formation : questionnaire mesurant le transfert des acquis envoyé au stagiaire, à l'employeur et au financeur de l'action le cas échéant (en ligne).

Implication du stagiaire

Un temps de travail personnel (d'une durée évaluée entre 1 à 2 heures par semaine) est à aménager pour suivre cette formation. En outre, l'application des outils sur son éventuel propre ensemble entre les sessions est attendue, dans la mesure du possible. Notez aussi que des temps de passages individuels (soit à diriger le groupe de stagiaires ou le chœur d'application) sont prévus pour expérimenter les outils et requièrent l'implication des stagiaires.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré au stagiaire par le Cεpravoι, lui permettant de faire valoir ce parcours dans son curriculum vitae.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette action de formation est organisée par le CEPRAVOI, organisme de formation professionnelle disposant d'un numéro d'activité auprès de la DREETS. Prestataire d'actions concourant au développement des compétences (PAC) il répond à l'obligation de certification prévue par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel : il a été certifié Qualiopi en octobre 2021 sur la base d'un référentiel unique (Référentiel National Qualité), et peut de ce fait bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph).

Cette formation peut être financée totalement ou en partie par les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. N'étant pas rattachée à une certification professionnelle, elle ne peut pas être financée par les crédits de MonCompteFormation.